

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 225

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 43

Supprimer l'alinéa 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 31 du projet de loi.